

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
Cellule Agrométéorologie

**BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE**  
**N° 31**

**Campagne Agricole 2022/2023**  
**Mois d'Avril 2023**  
**Période du 24 au 30.04.2023**



**Situation actuelle :**

Situation climatique du : 16 au 22.04.2023

Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	12.4	22.2	17.3	10.6	21.4	16	11.5	20.4	15.9
Sub Littoral	8.3	25.3	16.8	9.8	23.7	16.7	8.9	22.6	15.7
Hauts Plateaux	9.5	25.6	17.5	8.9	24.3	16.6	7.2	21.3	14.2

**Observations :**

Les températures moyennes ont été **en Hausse** (écart de 02 à 06°C) sur la région Ouest et Centre;  
En revanche, elles ont été **saionnières** sur la région Est.

Avec :

Littoral : minima 08 à 12°C maxima 20 à 25°C  
Hauts Plateaux : minima 07 à 10°C maxima 21 à 26°C

Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	-	-	03 (Skikda)
Sub Littoral	-	-	-
Hauts Plateaux	-	03 (Djelfa)	00-02

**Impacts agrométéorologiques de la décade :**

- Forte demande en eau de l'ensemble des cultures (Maraîchères et Arboricoles) suite à la hausse de l'évapotranspiration ;
- Faible floraison chez les rosacées à noyaux pour les variétés exigeantes en froid ;
- Maintien des irrigations sur l'ensemble des cultures.

## Prévisions météo

Du mardi 25 au jeudi 27 avril 2023

**Région Nord** : Le temps sera dégagé mais partiellement voilé vers l'Est.

**À noter, un temps chaud sur les régions côtières et intérieures Ouest et Centre notamment le mercredi et le jeudi.**

**Les températures maximales** seront sur les régions côtières et proches côtières entre 26°C et 32°C d'Est en Ouest, avec une hausse entre 30°C et 34°C à l'Ouest et au Centre à partir du mercredi, atteignant localement 36°C/37°C le jeudi. Sur l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès, elles seront entre 28°C et 33°C en général atteignant localement 34°C/35°C sur l'intérieur Ouest et Centre, suivie d'une hausse entre 35°C et 37°C à partir du mercredi sur l'intérieur Ouest et Centre, atteignant localement 38°C sur celles de l'Ouest le jeudi.

**Les vents** seront faibles à modérés.

### Impacts agrométéorologiques prévisionnels :

- **Forte hausse de l'évapotranspiration ;**
- **Maintien des irrigations sur l'ensemble des cultures.**

## Recommandations techniques

### Grandes cultures

Spécifications	Recommandations	Observations
Céréales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Surveillance et traitement localisé contre Pucerons, Thrips, Cétoine, Fusariose, Oidium, Ver blanc, Maladies foliaires, Rouille jaune et brune et Pucerons des racines ;</li><li>• Irrigation de complément selon nécessité ;</li><li>• <b>Confection des pare feu pour éviter les incendies ;</b></li><li>• <b>Prévoir les citernes d'eau et les extincteurs.</b></li></ul>	

### Cultures maraîchères

Spécifications	Recommandations	Observations
Pomme de terre (saison)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Traitement contre Mildiou, Nématodes, Puceron et Alternaria de la Pomme de terre et Rouille sur l'Ail ;</li><li>• Traitement contre Aternariose, Thrips, Acariens, Mineuse, Mildiou et Botrytis de la Tomate (Mostaganem et Tlemcen) ;</li></ul>	Respect du DAR*.
Cultures sous serres	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect des mesures prophylactiques ;</li><li>• Désherbage, effeuillage et ébourgeonnage ;</li><li>• Fertigation selon nécessité.</li></ul>	

(\*) D.A.R : Délai avant récolte

## Arboriculture

Spécifications	Recommandations	
<u>Agrume</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement contre Acariens et Pucerons ;</li> <li>• Taille des vergers récoltés ( var. tardives);</li> <li>• Epandage de la fumure azotée pour les variétés en stade floraison</li> <li>• Irrigation selon nécessité ;</li> <li>• Entretien du réseau d'irrigation.</li> </ul>	<b>Respect du DAR*.</b>
<u>Oliviers</u>		<b>Désherbage autour des arbres.</b>
<u>Vigne</u>		<b>Disquage des vergers.</b>
<u>Rosacées à Pépins</u>		
<u>Rosacées à Noyaux</u>		
<u>Nouvelles plantations</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite épandage d'engrais d'entretien;</li> <li>• Préparation du terrain pour les nouvelles plantations.</li> </ul>	

(\*) D.A.R : Délai avant récolte

## Phœniciculture

Spécifications	Recommandations	Observations
<b>Palmier Dattier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance et traitement contre Cétoine, Rat noir, Cochenille blanche, pourriture du cœur et de l'inflorescence ;</li> <li>• Entretien des Palmerais ;</li> <li>• Nettoyage et entretien des lieux de stockage.</li> </ul>	Signalisation de la cochenille blanche (Adrar).

## Production Animale

Filière	Recommandations
<b>Apiculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peuplement et développement des ruches ;</li> <li>• Mise en place des cadres de cire gaufrée ;</li> <li>• Mise en place des tapis à pollen ;</li> <li>• Elevage des reines ;</li> <li>• Production de la gelée royale ;</li> <li>• Essaimage artificielle ;</li> <li>• Mise en place des hausses et des grilles à reines ;</li> <li>• Production de miel orangé ;</li> <li>• Transhumance vers les steppes (Moutarde blanche).</li> </ul>
<b>Aviculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyer régulièrement les bâtiments, l'équipement et les véhicules ;</li> <li>• Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage et doter les fenêtres de grillages ;</li> <li>• Mettre un autoluve à l'entrée de l'exploitation et un pédiluve à l'entrée du bâtiment d'élevage ;</li> <li>• Entretenir les installations ;</li> <li>• Gérer l'élimination des carcasses et la manipulation du fumier ;</li> <li>• L'aliment doit être équilibré en énergie, protéines, minéraux et en vitamines ; et stocker dans des bonnes conditions;</li> <li>• Minimiser l'écart thermique entre jour et nuit en respectant le planning des températures selon les âges ;</li> <li>• Respecter la règle du vide sanitaire ;</li> <li>• Respect de protocole de prophylaxie médicale (la vaccination) ;</li> <li>• En cas de pathologie ; faire appel à un vétérinaire (l'automédication est à éviter).</li> </ul>
<b>Ruminants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un traitement antiparasitaire et vacciner contre l'entérotoxémie avant de mettre les animaux au pâturage ;</li> <li>• Désinfecter le cordon ombilical pour éviter les problèmes sanitaires chez les agneaux nouveau-nés ;</li> <li>• Respecter les règles d'hygiène des bâtiments et du matériel utilisé dans l'élevage ;</li> <li>• Mettre en place un autoluve à l'entrée de l'exploitation et un pédiluve à l'entrée des étables ;</li> <li>• Limiter l'accès aux personnes étrangères ;</li> <li>• contrôler l'introduction des nouveaux animaux ;</li> <li>• Installer les pierres à lécher ;</li> <li>• Lutter contre les rongeurs et les insectes ;</li> <li>• Protéger le cheptel des animaux errants et des oiseaux sauvages ;</li> <li>• Parage des anglons pour éviter les affections podales ;</li> <li>• Eliminer les cadavres par enfouissement et mettre la chaux ;</li> <li>• En cas de maladie, isoler les animaux malades des animaux sains et faire appel à un vétérinaire.</li> </ul>
<b>Cuniculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bâtiment d'élevage doit être isolé, ventilé, éclairé et loin des agglomérations ;</li> <li>• Stocker l'aliment à l'abri de l'humidité et des rongeurs ;</li> <li>• Le système d'abreuvement doit assurer une eau fraîche propre et à volonté,</li> <li>• Nettoyer et désinfecter le bâtiment au moins 7 jours avant la mise en place des lapins ;</li> <li>• Mise en quarantaine des nouveaux lapins (15 jours minimum) ;</li> <li>• Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ;</li> <li>• Mise en place de pédiluve et de rotoluve ;</li> <li>• Limiter l'accès aux personnes étrangères ;</li> <li>• Application d'un protocole des vitamines, oligo-éléments, hépatoprotecteurs et aussi des antiparasitaires pour renforcer le système immunitaire afin d'éviter les maladies et d'améliorer les performances zootechniques du cheptel ;</li> <li>• Protéger les lapins contre l'entérotoxémie, la myxomateuse et la maladie hémorragique du lapin (VHD).</li> <li>• Faire appel à un vétérinaire en cas de maladie.</li> </ul>